

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 7 juillet 2026, à 16h30, sous la présidence de M. Francis Gagné, maire.

**PRÉSENCES :**

Sont présents, M. Etienne Lemelin, M. Patrice Bilodeau, M. Gilbert Grenier, Mme Anne-Marie Couture, Mme Émilie Côté et M. Mathieu Labrecque.

Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

**AVIS DE CONVOCATION :**

Conformément aux articles 153 et 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que le sujet suivant soit traité lors de la présente séance:

- Mandat pour la mise à jour de l'étude de faisabilité concernant l'implantation d'étangs aérés pour le traitement des eaux usées municipales.

134-07-2026

**MANDAT POUR LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ CONCERNANT L'IMPLANTATION D'ÉTANGS AÉRÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES :**

Considérant que la Municipalité souhaite obtenir une mise à jour de l'étude préliminaire permettant d'évaluer la faisabilité d'implanter des étangs aérés pour le traitement des eaux usées municipales;

Considérant que cette étude vise notamment à analyser sommairement trois emplacements projetés;

Considérant que le mandat aura pour objectif de valider les principaux enjeux techniques, environnementaux, réglementaires et d'implantation associés à ces emplacements, afin d'orienter la Municipalité dans les prochaines étapes de planification du projet;

Considérant l'offre de services reçue de Tetra Tech QI Inc. de prévoir une enveloppe budgétaire de 22 000 \$ plus les taxes, avec un mode de facturation horaire pour les activités réellement réalisées;

En conséquence, il est proposé par M. Patrice Bilodeau et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Bernard accepte l'offre de Tetra Tech QI Inc., soit de prévoir une enveloppe budgétaire de 22 000 \$ plus les taxes, avec un mode de facturation horaire pour les activités réellement réalisées et les mandats pour effectuer la mise à jour de l'étude de faisabilité concernant l'implantation d'étangs aérés pour le traitement des eaux usées municipales, le tout selon la soumission en date du 6 juillet 2026.

---

Francis Gagné, maire

---

Marie-Eve Parent, directrice générale  
et greffière-trésorière

Je, Francis Gagné, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Francis Gagné, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

---

Marie-Eve Parent, directrice générale  
et greffière-trésorière